Compte-rendu de la réunion de la délégation à l'Outre-mer du 13 mars 2012



TRAVAUX PUBLIÉE LE 22/03/2012

Saisine liée : POUR UN RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE DES OUTRE-MER

Pour un renforcement de la coopération régionale des Outre-mer

Examen en seconde lecture et vote de l'avant-projet d'avis intitulé «Pour un renforcement de la coopération régionale des Outre-mer » dont Rémy-Louis BUDOC est le rapporteur ;

Compte rendu par Mme CROSEMARIE du colloque de l'Agence Française de Développement (AFD) intitulé « Créer de la valeur ajoutée et de l'emploi en Outre-mer ».

Examen en seconde lecture et vote de l'avant-projet d'avis

Le début de la réunion a été consacré à l'examen, en seconde lecture et au vote, de l'avant-projet d'avis intitulé « *Pour un renforcement de la coopération régionale des Outre-mer* » dont M. BUDOC est le rapporteur.

Lors de l'examen du texte, les conseillers ont souhaité l'actualiser en faisant référence en particulier aux demandes d'adhésion de certains territoires ultramarins à la Communauté Caribéenne (CARICOM) et au Forum Caribéen des Etats de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (CARIFORUM). Les conseillers ont ensuite insisté sur l'existence dans les Outre-mer d'une biodiversité exceptionnelle notamment maritime. En conséquence, ils ont amendé plusieurs fois l'avant projet d'avis pour qu'il prenne davantage en compte cette dimension à la fois dans la description des enjeux de la coopération régionale et dans la partie consacrée à la préservation des biens publics mondiaux. Ils ont aussi précisé que la coopération régionale des Outre-mer devait contribuer au rayonnement de l'Union européenne et au développement de la francophonie. Enfin, ils se sont interrogés sur les

raisons pour lesquelles les ambassadeurs à la coopération régionale ne sont pas résidents dans leur zone respective.

Le projet d'avis a été adopté à l'unanimité par 12 voix, représentant 10 groupes sur 11 au sein de la délégation. Il sera examiné en séance plénière le mercredi 9 mai 2012. Les conseillers ont souhaité que soit demandée au Bureau du Conseil la publication du rapport aux éditions des Journaux officiels.

Compte rendu par Mme CROSEMARIE du colloque de l'Agence Française de Développement (AFD)

Au début de son intervention, Mme CROSEMARIE a rappelé que le colloque de l'AFD intitulé « Créer de la valeur ajoutée et de l'emploi en Outre-mer » était une initiative particulièrement bienvenue de cet organisme qui a une activité directe dans les Outre-mer en termes notamment de prêt, de participation à des projets de coopération, etc. Mme CROSEMARIE a commencé son compte rendu par un panorama économique des Outre-mer puis l'a structuré autour des quatre thèmes suivants : l'insertion économique des jeunes ultramarins sur le marché de l'emploi ; les entreprises ultramarines ; les leviers d'action pour promouvoir une croissance créatrice d'emplois et la question de la compétitivité.

Au cours du débat, les conseillers ont indiqué que les colloques de ce type étaient importants pour mieux faire connaître les réalités ultramarines mais qu'au-delà du constat, il manquait des solutions fortes. Ils ont débattu de la formation des prix dans les territoires ultramarins et souligné le rôle limité des observatoires des prix. Ils ont discuté des apports respectifs du secteur public et privé dans la croissance dans les Outre-mer.

© - copyright CESE - Novembre 2026